

CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

Cela va peut-être surprendre beaucoup de praticiens d'apprendre que des études ont montré que chez des patients confus et agités atteints de la maladie d'Alzheimer, un traitement prolongé par des antipsychotiques atypiques n'est pas plus efficace qu'un placebo. Etant donné les effets indésirables potentiels des antipsychotiques (classiques et atypiques), certainement dans ce groupe à risque, il convient de limiter autant que possible l'utilisation de ces médicaments, et la durée de traitement doit être la plus courte possible. Même dans la confusion aiguë avec agitation, un traitement médicamenteux n'est pas toujours nécessaire. Lorsqu'un traitement sédatif s'avère quand même souhaitable, on peut opter pour une benzodiazépine à durée d'action intermédiaire, de préférence par voie orale. Dans certaines circonstances, p. ex. dans un contexte psychotique, on peut être amené à associer un antipsychotique, p. ex. l'halopéridol, à la benzodiazépine. Une des principales leçons que l'on peut tirer de tout ceci est qu'il est recommandé de réévaluer très régulièrement, certainement chez les personnes âgées, la nécessité de poursuivre un traitement par des antipsychotiques.

En raison de la résistance croissante aux macrolides, notamment en Belgique, la télichromycine apparaissait à première vue comme un atout. Les données de résistance *in vivo* en Belgique ne soutiennent cependant pas cette position, et on s'étonne du succès de ce médicament. De plus, un nombre croissant de notifications d'effets indésirables graves voire mortels ont été rapportées et ont amené à limiter fortement les indications de la télichromycine au niveau européen. Par ailleurs, il semble que des fraudes aient été commises par des investigateurs qui ont inclus un certain nombre de patients fictifs dans une étude américaine qui devait aider à évaluer son innocuité par rapport à d'autres antibiotiques.

VISITEZ NOTRE SITE WEB <http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CORRESPONDANCE

Administrative

(p. ex. changements d'adresse pour les pharmaciens*, demandes des Folia, du Répertoire...)

CBIP

c/o Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Eurostation, bloc II, 8e étage

Place Victor Horta, 40 bte 40

1060 Bruxelles

e-mail: cbip@fagf-afmps.be

(attention: nouvelle adresse e-mail!)

* En ce qui concerne les médecins et les dentistes, les changements d'adresse se font automatiquement par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

Contenu

Prof. M. Bogaert

Heymans Instituut

De Pintelaan 185, 9000 Gent

fax: 09/240.49.88

e-mail: Folia@ugent.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Université Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé), W. Buylaert (Université Gent), T. Christiaens (Université Gent), G. De Loof (Domus Medica), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele, A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge), K. Vantieghem.

Editeur responsable:

M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.